



Le ministre de l'environnement et des ressources naturelles de la République Dominicaine Bautista Rojas Gomez a salué dimanche la décision du gouvernement haïtien de déclarer l'année 2013, année de l'environnement. A cet effet, un plan conjoint de reboisement et de gestion des terres sera élaboré par les autorités des deux pays, a informé le ministre Gomez.

Le ministre Bautista Rojas Gomez a souligné l'importance que des mesures soient prises, en vue de permettre l'accroissement de la couverture végétale des deux pays, afin de réduire la vulnérabilité de l'environnement, protéger la vie et la propriété commune.

« Nous saluons cette décision parce que nous ne pouvons pas oublier que les deux pays partagent le même espace du territoire. La décision du gouvernement haïtien, s'il y a lieu, aura un impact positif sur l'île », a déclaré Rojas Gomez.

Le ministre dominicain a rappelé que le gouvernement haïtien envisage de créer de 2013 à 2020 une couverture forestière de 27%. Actuellement, la couverture végétale du pays est moins de 2%.

Plus de 30. 000 emplois pourraient être créés, notamment dans des activités de reboisement, de protection des villes contre les inondations, de conservation des sols et d'eau, a informé le ministre.